



Demande de Permis de Construire



Technopole Bordeaux Montesquieu / 1 allée Jean Rostand / 33650 Martillac

Projets de fermes agrivoltaïques des Hauts Plateaux (Ilôt 1 - partie b)

Commune de Mélisey
89430

1 / situation du terrain

1/1 plan de situation du terrain	1/150000	PC1
1/2 plan de situation du terrain	1/25000	PC1
1/3 vue aérienne du terrain	1/3500	PC1
1/4 plan parcellaire	1/4000	PC2
1/5 plan masse état initial du site	1/3000	PC2

Édition du 15 octobre 2025

atelier
ycau

Yvette Carneiro, architecte DPLG / 100 avenue du Docteur Nacel Pénard / 33600 PESSAC / 06 47 81 65 75 / contact@atelierycau.fr
Inscrite au tableau de l'Ordre des Architectes sous le n° 074106 / Code APE - NAF 7111 Z

atelier
ycau CARNEIRO Yvette architecte DPLG & urbaniste
100 Avenue du Dr Nacel Pénard / 33600 Pessac
n°du tableau de l'ordre des architectes : 07 41 06
SIRET : 502 885 205 00091

Les plans du Permis de Construire sont réalisés uniquement en vue d'une instruction administrative par les services compétents. Ils ne pourront en aucun cas être utilisés pour l'exécution des constructions et aménagements ou se substituer à des plans d'exécution.

DPC

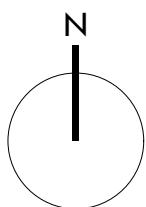
Dossier édité le
15 octobre 2025

Projets de fermes agrivoltaïques des Hauts Plateaux (ilot 1 - partie b)

Commune de Mélisey
89430



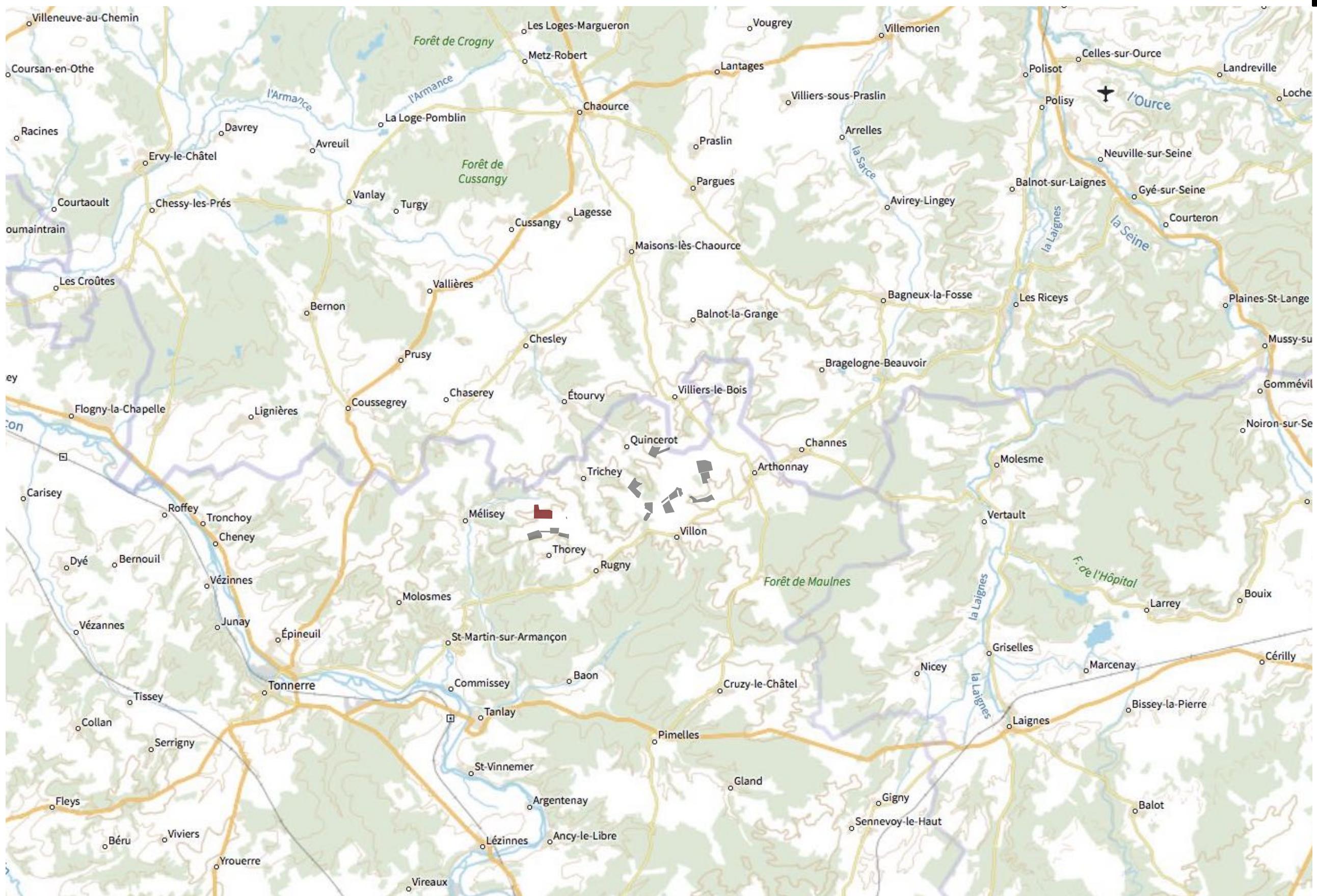
Technopole Bordeaux Montesquieu
1 allée Jean Rostand
33650 Martillac



zones d'implantation
de la piste 1

 zone d'implantation
du projet

A horizontal scale bar consisting of five black segments. The first segment is labeled '0' at its left end. The last segment is labeled '2 kilomètres' at its right end.



PC1

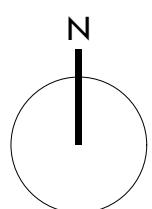
1/1 situation du terrain au 1/150 000

atelier
yca

J Yvette Carneiro, architecte DPLG / 100 avenue du Docteur Nacel Pénard / 33600 PESSAC / 06 47 81 65 75 / contact@atelierycau.fr
Inscrite au tableau de l'Ordre des Architectes sous le n° 074106 / Code APE - NAF 7111 Z

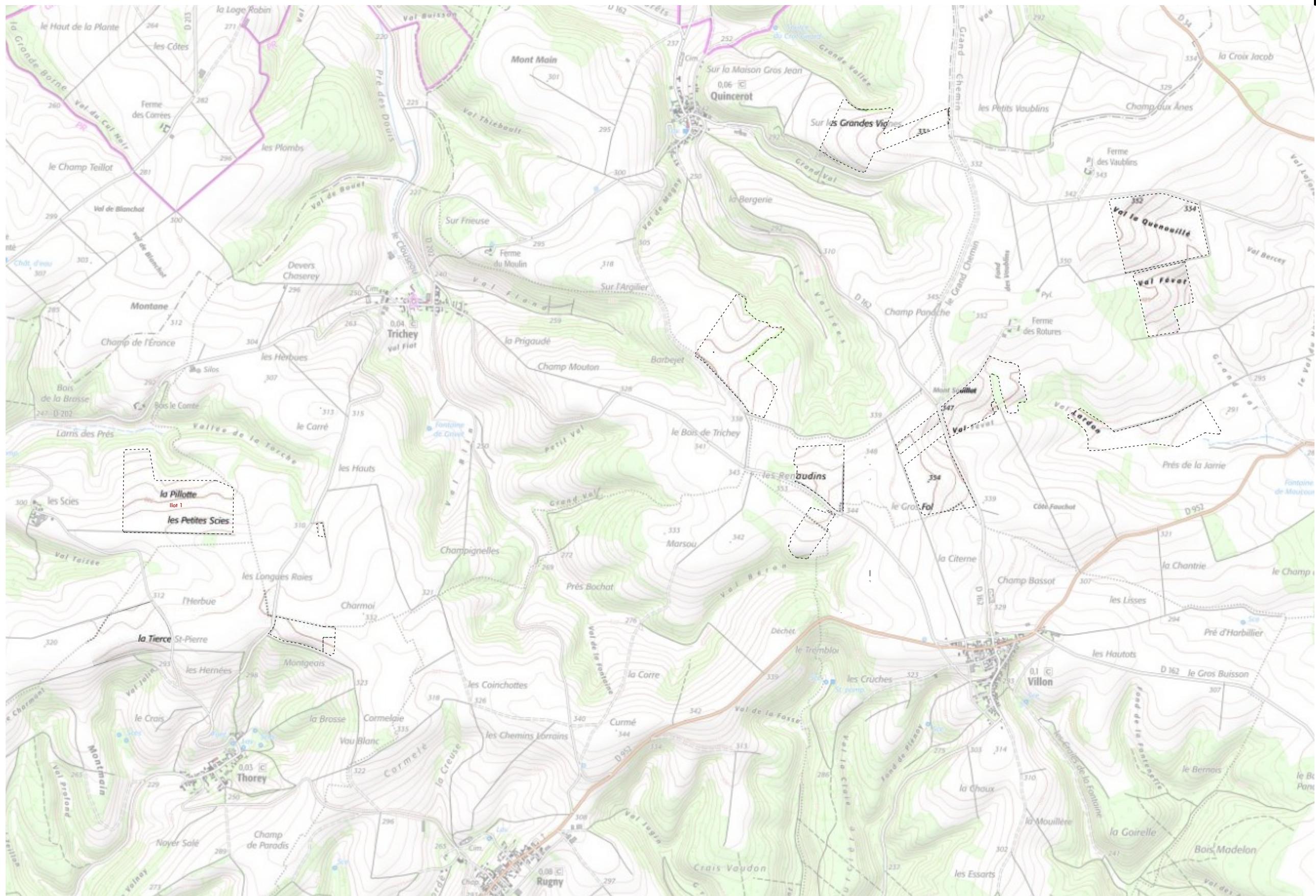
atelier
yc au | CARNEIRO Yvette architecte DPLG & urbaniste
100 Avenue du Dr. Nancé Pénard / 33600 Pessac
n° au tableau de l'Ordre des architectes : 07 41 06
SIRET : 502 885 205 00091

DPC

Dossier édité le
15 octobre 2025Projets de
fermes agrivoltaïques
des Hauts Plateaux
(ilot 1 - partie b)Commune de Mélisey
89430Technopole Bordeaux Montesquieu
1 allée Jean Rostand
33650 Martillac

- - zones d'implantation des projets voisins
- - - zone d'implantation du projet

0 500 mètres



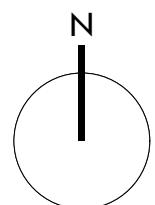
PC1

1/2 situation du terrain au 1/25 000

atelier
ycauYvette Carneiro, architecte DPLG / 100 avenue du Docteur Nacel Pénard / 33600 PESSAC / 06 47 81 65 75 / contact@atelierycau.fr
Inscrite au tableau de l'Ordre des Architectes sous le n° 074106 / Code APE - NAF 7111 Zatelier
ycau CARNEIRO Yvette architecte DPLG & urbaniste
100 Avenue du Dr. Nacel Pénard / 33600 Pessac
n°du tableau de l'ordre des architectes : 07 41 06
SIRET : 502 085 205 00091

Les plans du Permis de Construire sont réalisés uniquement en vue d'une instruction administrative par les services compétents. Ils ne pourront en aucun cas être utilisés pour l'exécution des constructions et aménagements ou se substituer à des plans d'exécution.

DPC

Dossier édité le
15 octobre 2025Projets de
fermes agrivoltaïques
des Hauts Plateaux
(ilot 1 - partie b)Commune de Mélisey
89430Technopole Bordeaux Montesquieu
1 allée Jean Rostand
33650 Martillaczone d'implantation
du projet

0 80 mètres



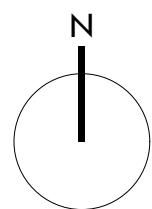
PC1

1/3 vue aérienne du terrain au 1/3500

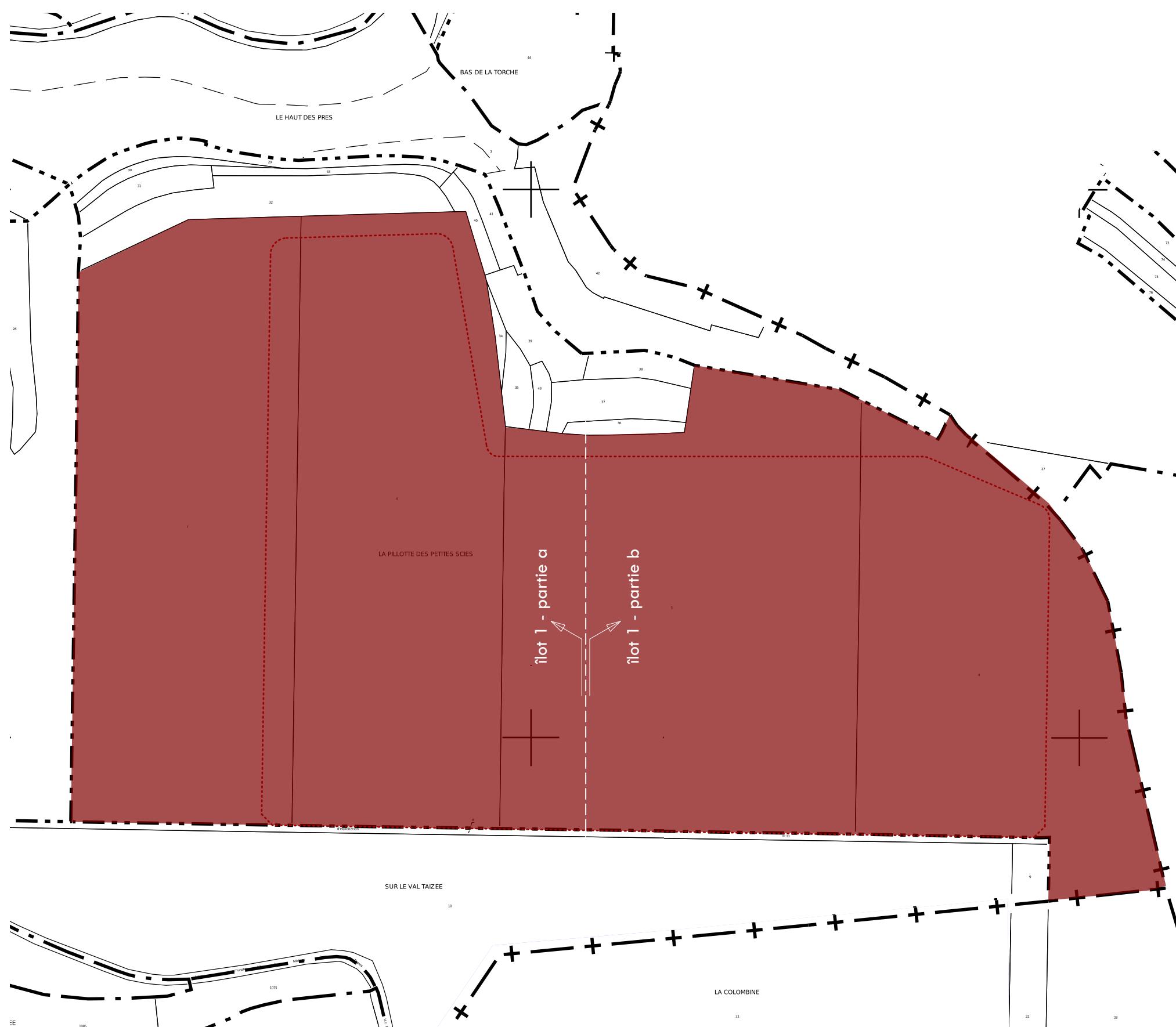
atelier
ycauYvette Carneiro, architecte DPLG / 100 avenue du Docteur Nacel Pénard / 33600 PESSAC / 06 47 81 65 75 / contact@atelierycau.fr
Inscrite au tableau de l'Ordre des Architectes sous le n° 074106 / Code APE - NAF 7111 Zatelier
ycau
CARNEIRO Yvette architecte DPLG & urbaniste
100 Avenue du Dr. Nacel Pénard / 33600 Pessac
n° du tableau de l'ordre des architectes : 07 41 06
SIRET : 502 085 205 00091

Les plans du Permis de Construire sont réalisés uniquement en vue d'une instruction administrative par les services compétents. Ils ne pourront en aucun cas être utilisés pour l'exécution des constructions et aménagements ou se substituer à des plans d'exécution.

DPC

Dossier édité le
15 octobre 2025Projets de
fermes agrivoltaïques
des Hauts Plateaux
(îlot 1 - partie b)Commune de Mélisey
89430Technopole Bordeaux Montesquieu
1 allée Jean Rostand
33650 Martillacparcelles de la zone
d'implantationzone d'implantation
du projet0 75 mètres
© cadastre.gouv.fr

PC2

Références cadastrales des parcelles
d'implantation du projet global (îlot 1a et 1b) :

section	numero	surface
ZH	7	66480
ZH	6	102600
ZH	4	86250
ZH	5	125400
surface total		380730

Références cadastrales des parcelles
d'implantation de la partie Est (îlot 1b) :

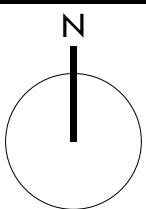
section	numero	surface
ZH	4	86250
ZH	5	125400
surface total		211650

1/4 plan parcellaire au 1/4000

atelier
ycauYvette Carneiro, architecte DPLG / 100 avenue du Docteur Nacel Pénard / 33600 PESSAC / 06 47 81 65 75 / contact@atelierycau.fr
Inscrite au tableau de l'Ordre des Architectes sous le n° 074106 / Code APE - NAF 7111 Zatelier
ycau
CARNEIRO Yvette architecte DPLG & urbaniste
100 Avenue du Dr. Nacel Pénard / 33600 Pessac
n° du tableau de l'ordre des architectes : 07 41 06
SIRET : 502 085 205 00091

Les plans du Permis de Construire sont réalisés uniquement en vue d'une instruction administrative par les services compétents. Ils ne pourront en aucun cas être utilisés pour l'exécution des constructions et aménagements ou se substituer à des plans d'exécution.

DPC

Dossier édité le
15 octobre 2025Projets de
fermes agrivoltaïques
des Hauts Plateaux
(îlot 1 - partie b)Commune de Mélisey
89430CONTIS 11
Technopole Bordeaux Montesquieu
1 allée Jean Rostand
33650 Martillac

- réseau d'eau
- talus
- trame végétale
- courbes de niveau
- parcelles
- - zone d'implantation du projet

0 80 mètres



PC2

1/5 plan masse état initial au 1/3000

atelier
ycauYvette Carneiro, architecte DPLG / 100 avenue du Docteur Nacel Pénard / 33600 PESSAC / 06 47 81 65 75 / contact@atelierycau.fr
Inscrite au tableau de l'Ordre des Architectes sous le n° 074106 / Code APE - NAF 7111 Zatelier
ycau
CARNEIRO Yvette architecte DPLG & urbaniste
100 Avenue du Dr. Nacel Pénard / 33600 Pessac
n°du tableau de l'ordre des architectes : 07 41 06
SIRET : 502 085 205 00091

Les plans du Permis de Construire sont réalisés uniquement en vue d'une instruction administrative par les services compétents. Ils ne pourront en aucun cas être utilisés pour l'exécution des constructions et aménagements ou se substituer à des plans d'exécution.



Demande de Permis de Construire



Technopole Bordeaux Montesquieu / 1 allée Jean Rostand / 33650 Martillac

Projets de fermes agrivoltaïques des Hauts Plateaux (Ilôt 1 - partie b)

Commune de Mélisey
89430

2/implantation

- 2/1 plan masse de la ferme agrivoltaïque
2/2 coupes sur terrain et la ferme agrivoltaïque
2/3 coupe de détail

1/3000 PC2
1/1100 et 1/2300 PC3
1/300 PC3

Édition du 15 octobre 2025

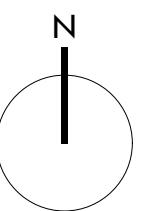
atelier
ycau

Yvette Carneiro, architecte DPLG / 100 avenue du Docteur Nacel Pénard / 33600 PESSAC / 06 47 81 65 75 / contact@atelierycau.fr
Inscrite au tableau de l'Ordre des Architectes sous le n° 074106 / Code APE - NAF 7111 Z

atelier
ycau CARNEIRO Yvette architecte DPLG & urbaniste
100 Avenue du Dr Nacel Pénard / 33600 Pessac
n°du tableau de l'ordre des architectes : 07 41 06
SIRET : 502 885 205 00091

Les plans du Permis de Construire sont réalisés uniquement en vue d'une instruction administrative par les services compétents. Ils ne pourront en aucun cas être utilisés pour l'exécution des constructions et aménagements ou se substituer à des plans d'exécution.

DPC

Dossier édité le
15 octobre 2025Projets de
fermes agrivoltaïques
des Hauts Plateaux
(ilot 1 - partie b)Commune de Mélisey
89430Technopole Bordeaux Montesquieu
1 allée Jean Rostand
33650 Martillac

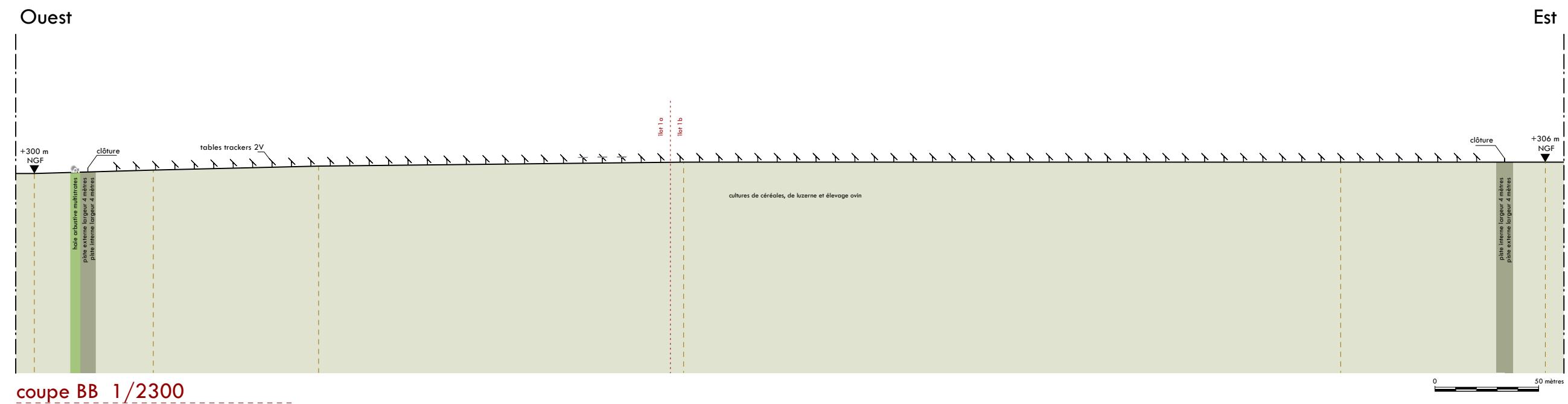
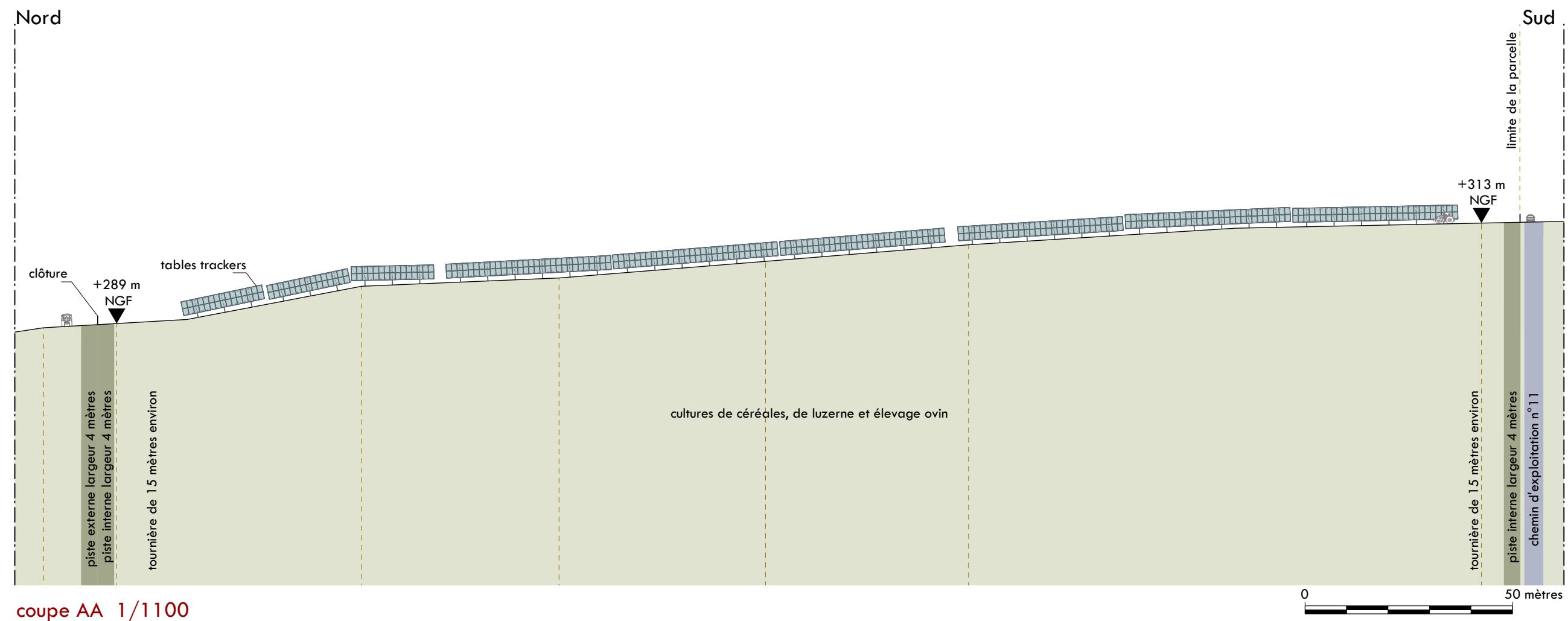
- parcelles
 - réseau d'eau
 - portail d'accès au site
 - clôture
 - PDT poste de transformation
 - table photovoltaïque
 - haie
 - pistes extérieure et intérieure
 - bâche incendie
 - HTA local HTA
 - local d'exploitation
 - raccordement électrique interne
- 0 80 mètres

PC2

2/1 plan masse de la ferme agrivoltaïque
au 1/3000atelier
ycauYvette Carneiro, architecte DPLG / 100 avenue du Docteur Nacel Pénard / 33600 PESSAC / 06 47 81 65 75 / contact@atelierycau.fr
Inscrite au tableau de l'Ordre des Architectes sous le n° 074106 / Code APE - NAF 7111 Zatelier
ycau CARNEIRO Yvette architecte DPLG & urbaniste
100 Avenue du Dr Nacel Pénard / 33600 Pessac
n°du tableau de l'ordre des architectes : 07 41 06
SIRET : 502 085 205 00091

Les plans du Permis de Construire sont réalisés uniquement en vue d'une instruction administrative par les services compétents. Ils ne pourront en aucun cas être utilisés pour l'exécution des constructions et aménagements ou se substituer à des plans d'exécution.

DPC

Dossier édité le
15 octobre 2025Projets de
fermes agrivoltaïques
des Hauts Plateaux
(ilot 1 - partie b)Commune de Mélisey
89430Technopole Bordeaux Montesquieu
1 allée Jean Rostand
33650 Martillac

PC3

2/2 coupes sur le terrain et la ferme
agrivoltaïqueatelier
ycauYvette Carneiro, architecte DPLG / 100 avenue du Docteur Nacel Pénard / 33600 PESSAC / 06 47 81 65 75 / contact@atelierycau.fr
Inscrite au tableau de l'Ordre des Architectes sous le n° 074106 / Code APE - NAF 7111 Zatelier
ycauCARNEIRO Yvette architecte DPLG & urbaniste
100 Avenue du Dr Nacel Pénard 33600 Pessac
n°du tableau de l'ordre des architectes : 07 41 06
SIRET : 502 085 205 00091

Les plans du Permis de Construire sont réalisés uniquement en vue d'une instruction administrative par les services compétents. Ils ne pourront en aucun cas être utilisés pour l'exécution des constructions et aménagements ou se substituer à des plans d'exécution.

DPC

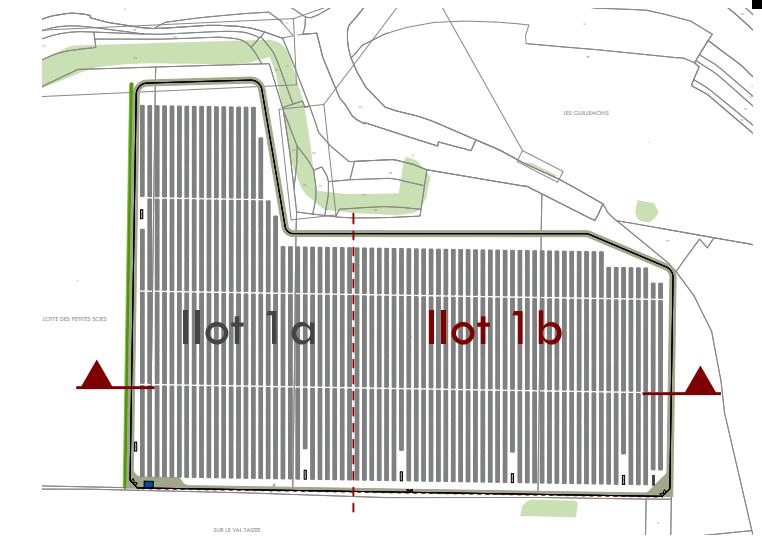
Dossier édité le
15 octobre 2025

Projets de
fermes agrivoltaïques
des Hauts Plateaux
(ilot 1 - partie b)

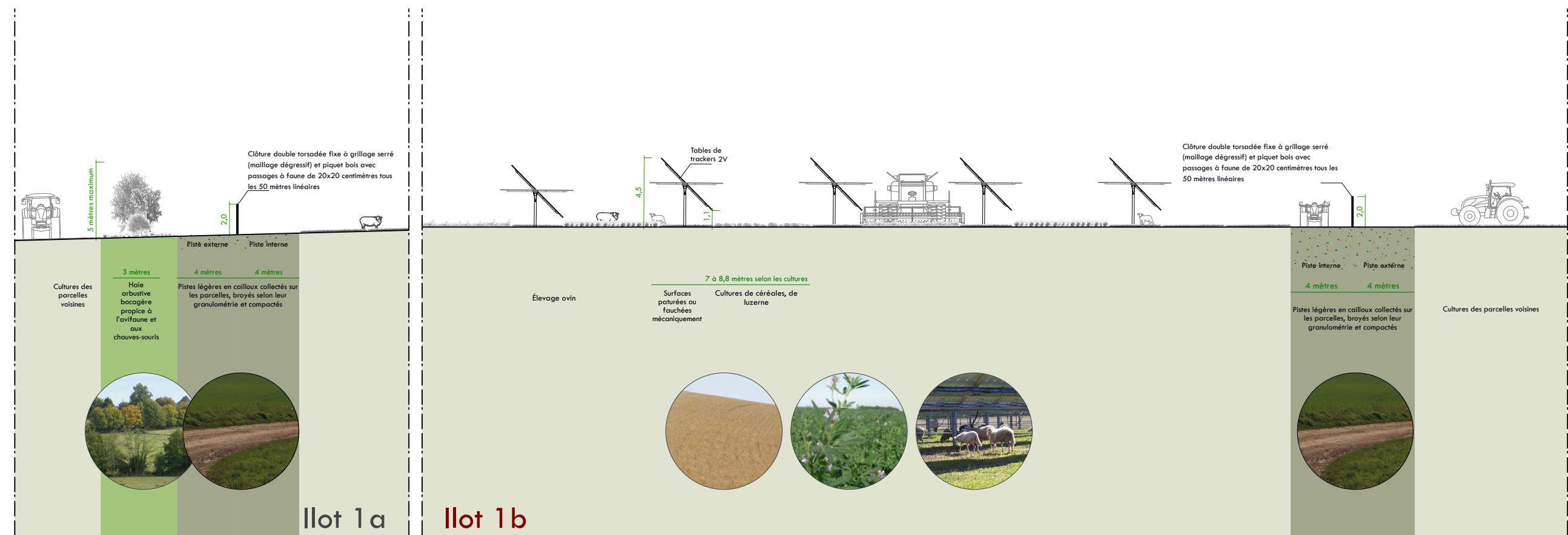
Commune de Mélisey
89430



Technopole Bordeaux Montesquieu
1 allée Jean Rostand
33650 Martillac



Localisation du détail



0 8 mètres

PC3

2/3 coupe de détail au 1/300

atelier
ycau

Yvette Carneiro, architecte DPLG / 100 avenue du Docteur Nacel Pénard / 33600 PESSAC / 06 47 81 65 75 / contact@atelierycau.fr
Inscrite au tableau de l'Ordre des Architectes sous le n° 074106 / Code APE - NAF 7111 Z

CARNEIRO Yvette architecte DPLG & urbaniste
100 Avenue du Dr Nacel Pénard / 33600 Pessac
n°du tableau de l'ordre des architectes : 07 41 06
SIRET : 502 085 205 00091

Les plans du Permis de Construire sont réalisés uniquement en vue d'une instruction administrative par les services compétents. Ils ne pourront en aucun cas être utilisés pour l'exécution des constructions et aménagements ou se substituer à des plans d'exécution.



Demande de Permis de Construire



Technopole Bordeaux Montesquieu / 1 allée Jean Rostand / 33650 Martillac

Projets de fermes agrivoltaïques des Hauts Plateaux (Ilôt 1 - partie b)

Commune de Mélisey
89430

3/détails

3/1 plan et façades de détail du poste de transformation	1/100	PC5
3/2 plan et façades de détail du local HTA	1/100	PC5
3/3 plan et façades de détail du local d'exploitation	1/75	PC5
3/4 plan de détail des tables	1/250	PC5
3/5 plan de détail sur le secteur du poste HTA	1/250	PC5

Édition du 15 octobre 2025

atelier
ycau

Yvette Carneiro, architecte DPLG / 100 avenue du Docteur Nacel Pénard / 33600 PESSAC / 06 47 81 65 75 / contact@atelierycau.fr
Inscrite au tableau de l'Ordre des Architectes sous le n° 074106 / Code APE - NAF 7111 Z

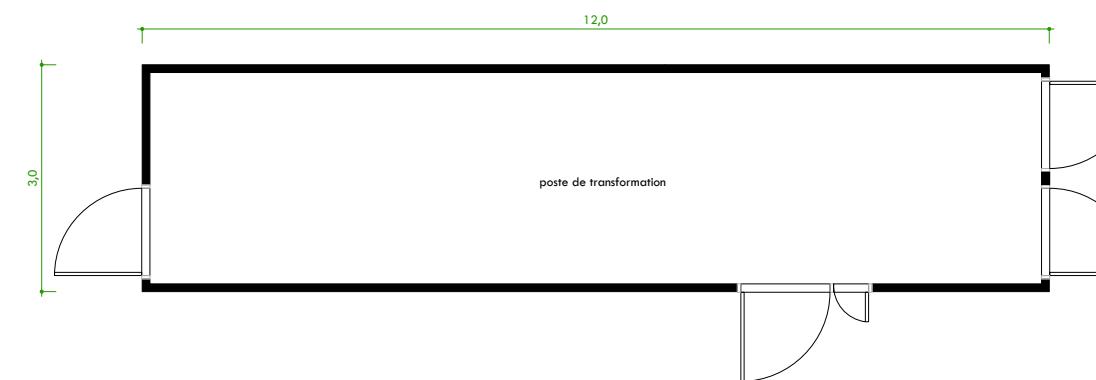
atelier
ycau CARNEIRO Yvette architecte DPLG & urbaniste
100 Avenue du Dr Nacel Pénard / 33600 Pessac
n°du tableau de l'ordre des architectes : 07 41 06
SIRET : 502 885 205 00091

Les plans du Permis de Construire sont réalisés uniquement en vue d'une instruction administrative par les services compétents. Ils ne pourront en aucun cas être utilisés pour l'exécution des constructions et aménagements ou se substituer à des plans d'exécution.

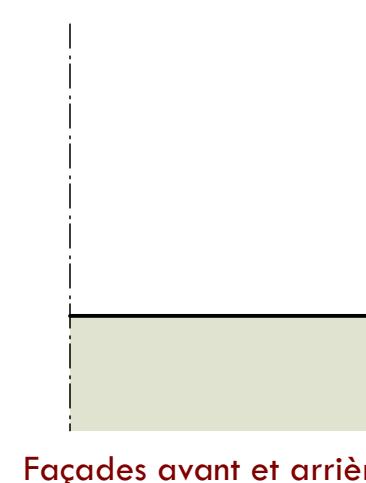
DPC

Dossier édité le
15 octobre 2025Projets de
fermes agrivoltaïques
des Hauts Plateaux
(Ilot 1 - partie b)Commune de Mélisey
89430Technopole Bordeaux Montesquieu
1 allée Jean Rostand
33650 Martillac

Plan



6 postes de transformation sont implantés à l'Ouest et au Sud de la ferme agrivoltaïque dont 3 sur l'ilots 1 partie b (RAL 8000).



Façades avant et arrière

3/1 plan et façades de détail
des postes de transformation au 1/100

atelier
ycau

Yvette Carneiro, architecte DPLG / 100 avenue du Docteur Nacel Pénard / 33600 PESSAC / 06 47 81 65 75 / contact@atelierycau.fr
Inscrite au tableau de l'Ordre des Architectes sous le n° 074106 / Code APE - NAF 7111 ZCARNEIRO Yvette architecte DPLG & urbaniste
100 Avenue du Dr Nacel Pénard / 33600 Pessac
n°du tableau de l'ordre des architectes : 07 41 06
SIRET : 502 085 205 00091

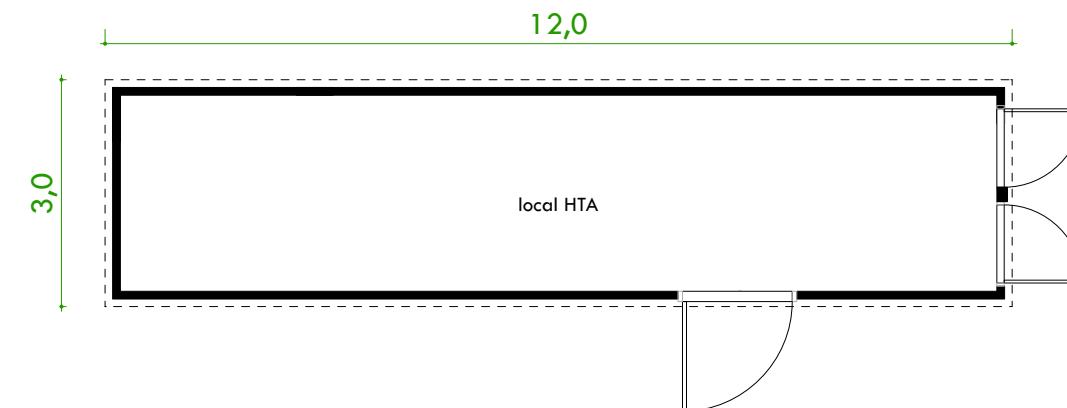
Les plans du Permis de Construire sont réalisés uniquement en vue d'une instruction administrative par les services compétents. Ils ne pourront en aucun cas être utilisés pour l'exécution des constructions et aménagements ou se substituer à des plans d'exécution.

PC5

DPC

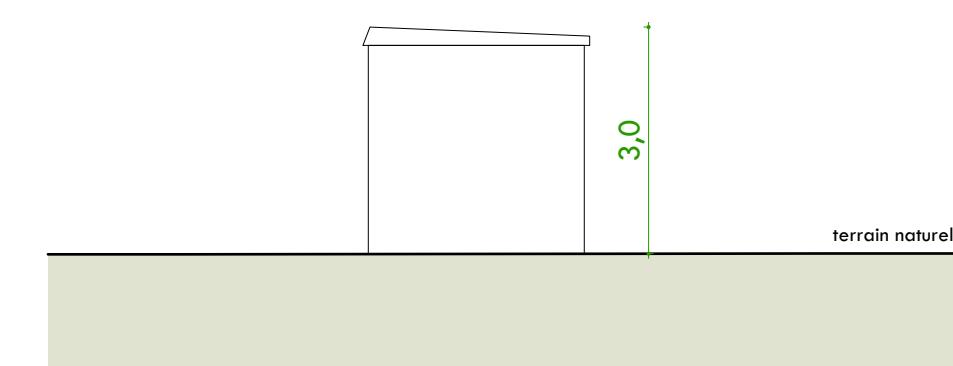
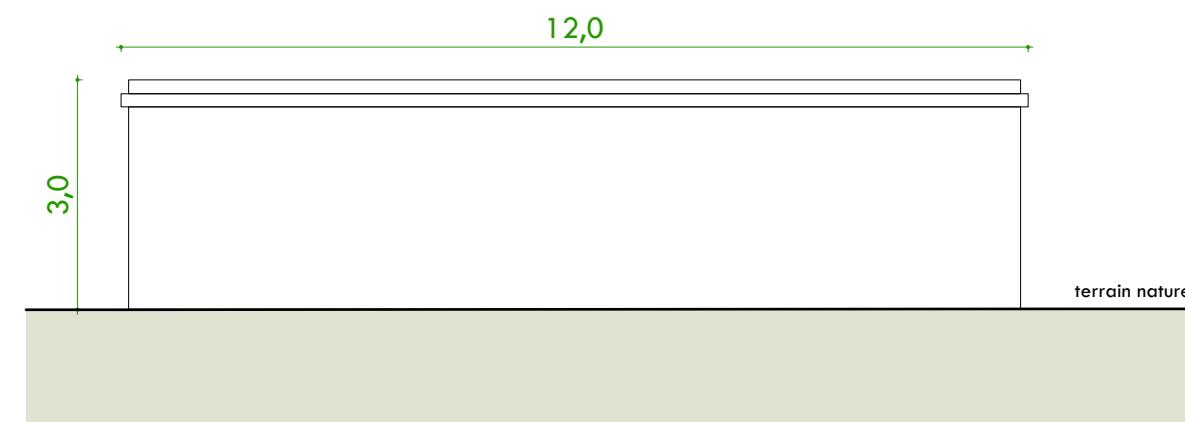
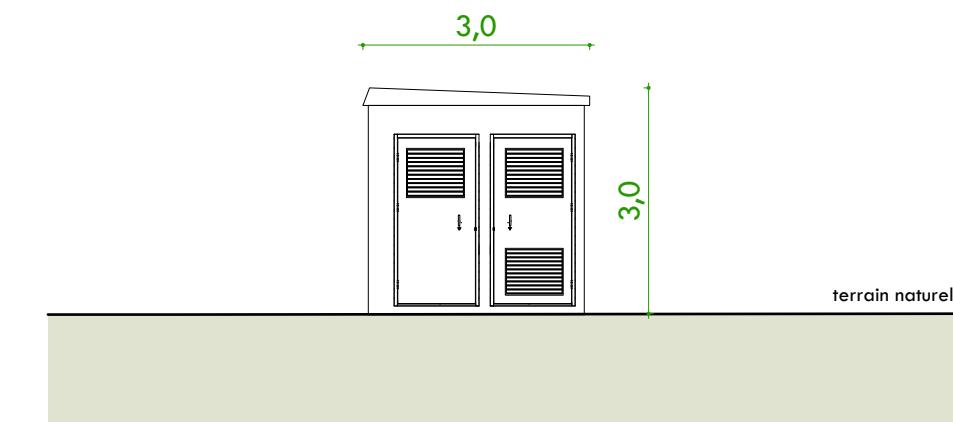
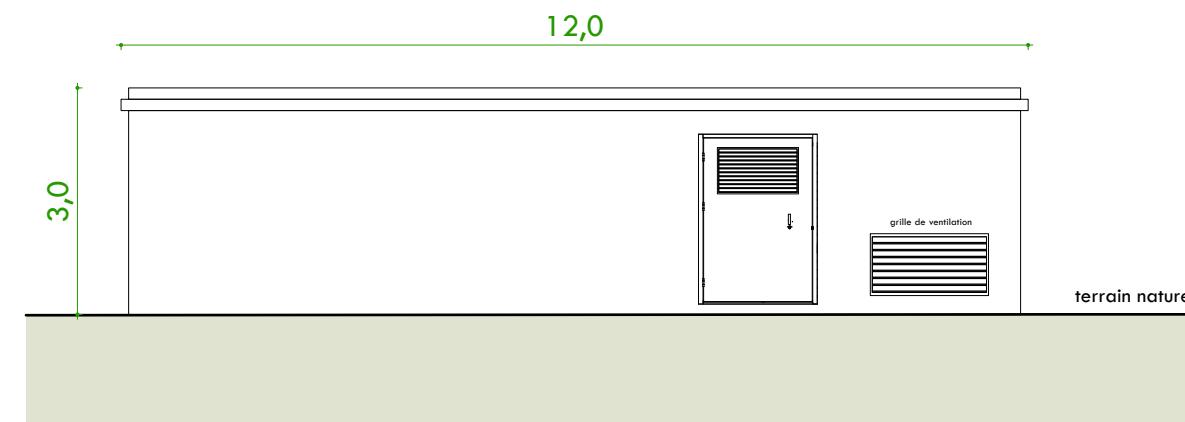
Dossier édité le
15 octobre 2025Projets de
fermes agrivoltaïques
des Hauts Plateaux
(ilot 1 - partie b)Commune de Mélisey
89430Technopole Bordeaux Montesquieu
1 allée Jean Rostand
33650 Martillac

0 2,5 mètres



1 local HTA bardé de bois est implanté au Sud-est de la ferme agrivoltaïque.

Plan



Façades avant et arrière

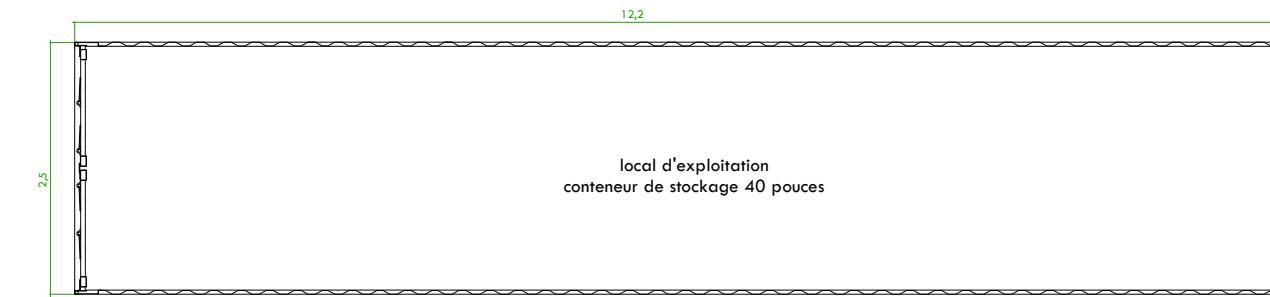
Façades latérales

PC5

3/2 plan et façades de détail
du local HTA au 1/100atelier
ycauYvette Carneiro, architecte DPLG / 100 avenue du Docteur Nacel Pénard / 33600 PESSAC / 06 47 81 65 75 / contact@atelierycau.fr
Inscrite au tableau de l'Ordre des Architectes sous le n° 074106 / Code APE - NAF 7111 Zatelier
ycau
CARNEIRO Yvette architecte DPLG & urbaniste
100 Avenue du Dr Nacel Pénard / 33600 Pessac
n° du tableau de l'ordre des architectes : 07 41 06
SIRET : 502 085 205 00091

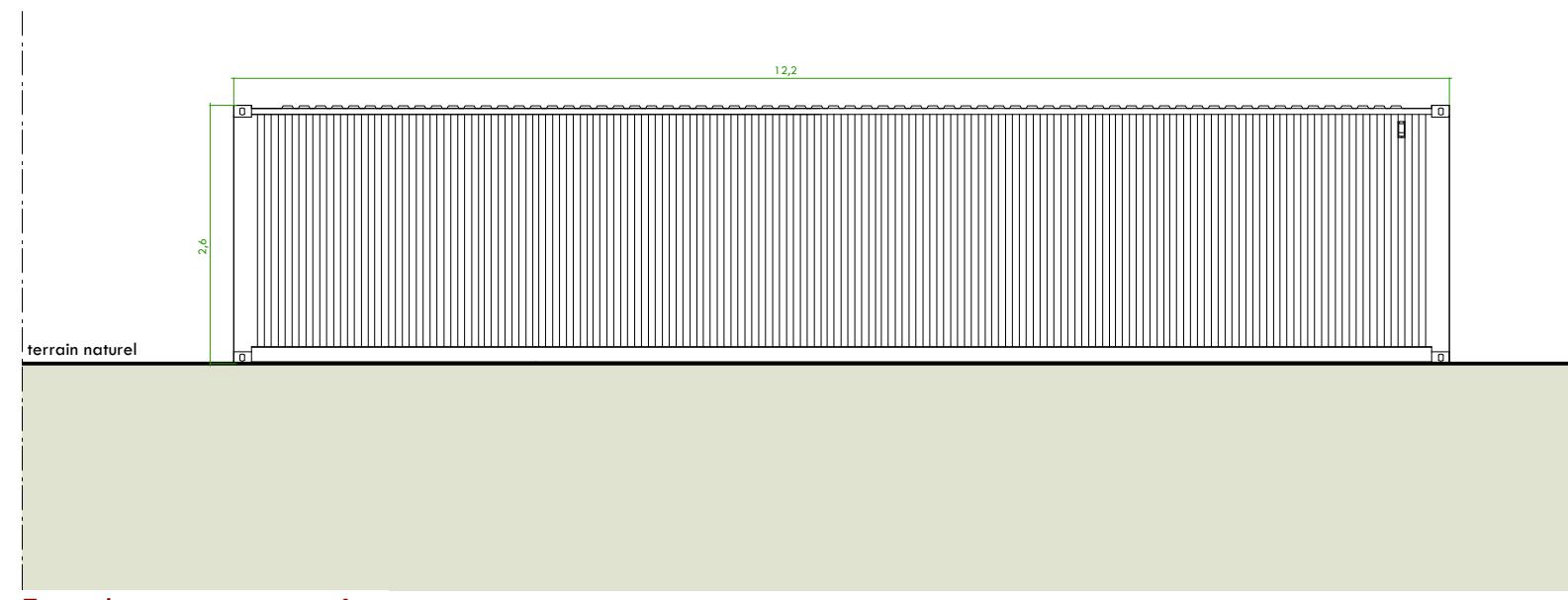
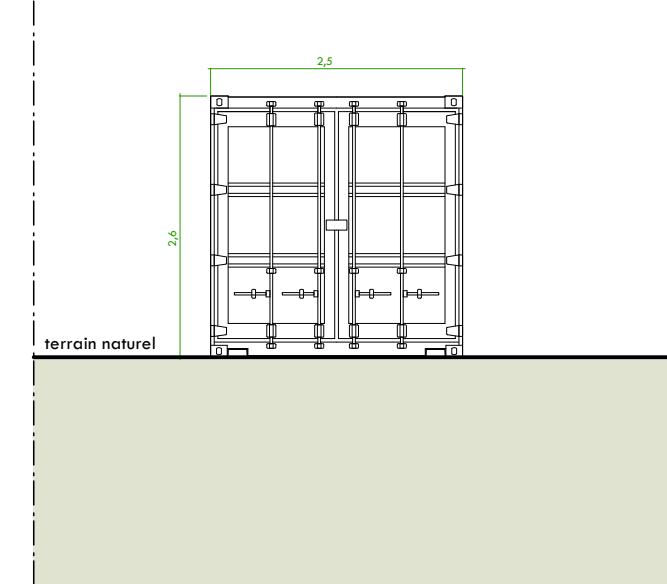
Les plans du Permis de Construire sont réalisés uniquement en vue d'une instruction administrative par les services compétents. Ils ne pourront en aucun cas être utilisés pour l'exécution des constructions et aménagements ou se substituer à des plans d'exécution.

DPC

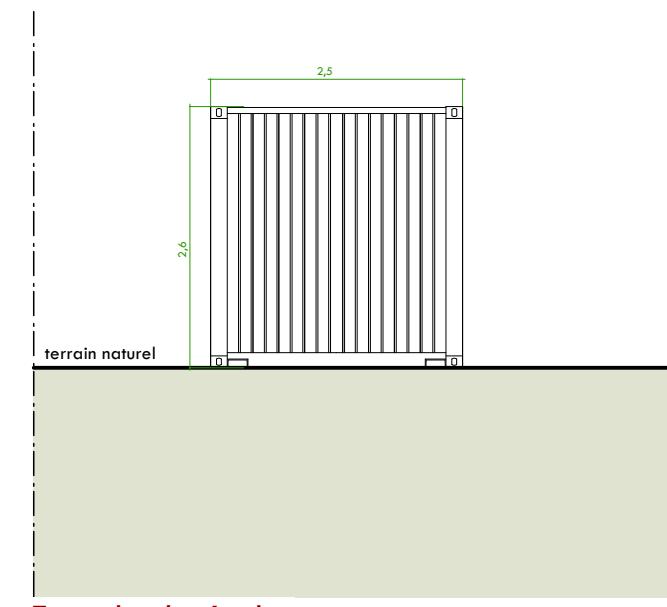
Dossier édité le
15 octobre 2025Projets de
fermes agrivoltaïques
des Hauts Plateaux
(ilot 1 - partie b)Commune de Mélisey
89430Technopole Bordeaux Montesquieu
1 allée Jean Rostand
33650 Martillac

Plan

1 conteneur (RAL 8000) servant de local d'exploitation est implanté au Sud-est de la ferme agrivoltaïque.



Façades avant et arrière



Façades latérales

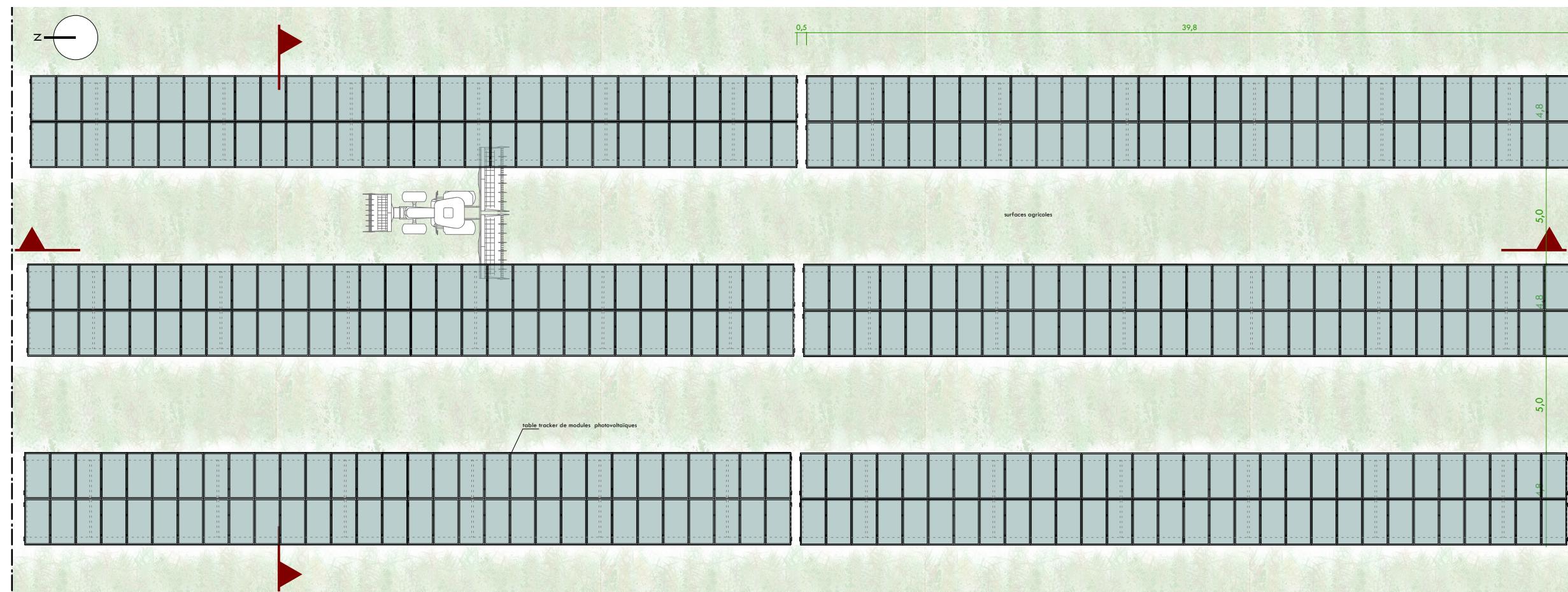
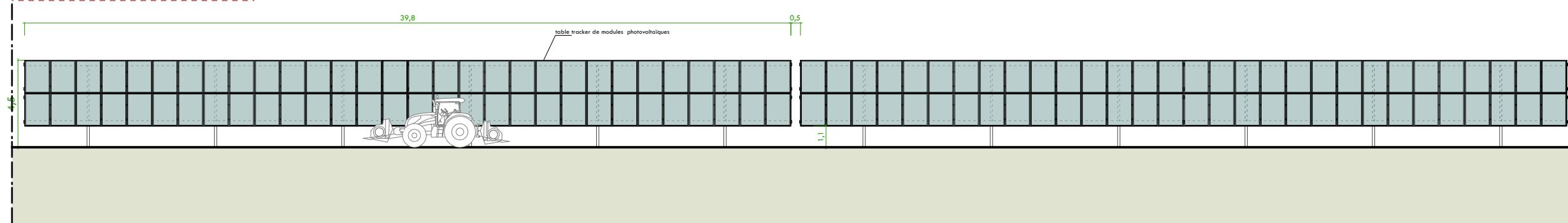
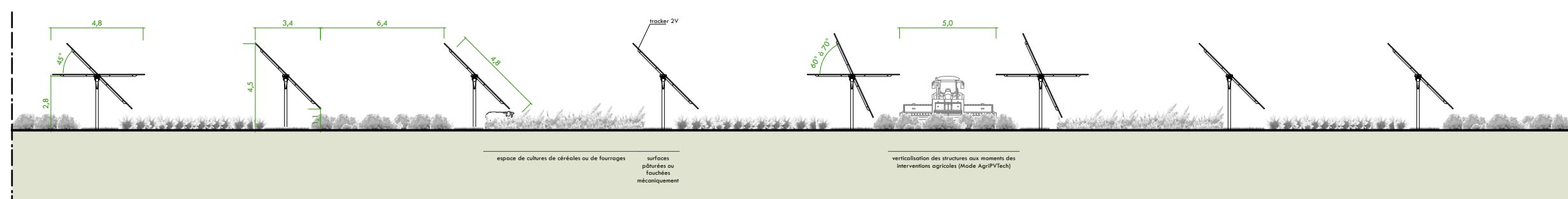


PC5

3/3 plan et façades de détail
du local d'exploitation postes de livraison au
1/75atelier
ycauYvette Carneiro, architecte DPLG / 100 avenue du Docteur Nacel Pénard / 33600 PESSAC / 06 47 81 65 75 / contact@atelierycau.fr
Inscrite au tableau de l'Ordre des Architectes sous le n° 074106 / Code APE - NAF 7111 ZCARNERO Yvette architecte DPLG & urbaniste
100 Avenue du Dr. Nacel Pénard / 33600 Pessac
n° du tableau de l'ordre des architectes : 07 41 06
SIRET : 502 085 205 00091

Les plans du Permis de Construire sont réalisés uniquement en vue d'une instruction administrative par les services compétents. Ils ne pourront en aucun cas être utilisés pour l'exécution des constructions et aménagements ou se substituer à des plans d'exécution.

DPC

Dossier édité le
15 octobre 2025Projets de
fermes agrivoltaïques
des Hauts Plateaux
(ilot 1 - partie b)Commune de Mélisey
89430Technopole Bordeaux Montesquieu
1 allée Jean Rostand
33650 Martillac**Extrait de plan sur les tables****Vue longitudinale sur les tables**

0 5 mètres

Vue transversale sur les tables**3/4 plan de détail des tables au 1/250**
atelier
ycau

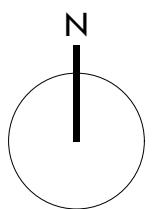
 Yvette Carneiro, architecte DPLG / 100 avenue du Docteur Nacel Pénard / 33600 PESSAC / 06 47 81 65 75 / contact@atelierycau.fr
 Inscriue au tableau de l'Ordre des Architectes sous le n° 074106 / Code APE - NAF 7111 Z

 atelier
ycau
 CARNEIRO Yvette architecte DPLG & urbaniste
 100 Avenue du Dr Nacel Pénard 33600 Pessac
 n°du tableau de l'ordre des architectes : 07 41 06
 SIRET : 502 085 205 00091

Les plans du Permis de Construire sont réalisés uniquement en vue d'une instruction administrative par les services compétents. Ils ne pourront en aucun cas être utilisés pour l'exécution des constructions et aménagements ou se substituer à des plans d'exécution.

PC5

DPC

Dossier édité le
15 octobre 2025Projets de
fermes agrivoltaïques
des Hauts Plateaux
(ilot 1 - partie b)Commune de Mélisey
89430Technopole Bordeaux Montesquieu
1 allée Jean Rostand
33650 Martillac

parcelles



portail d'accès au site



clôture



PDT poste de transformation



table photovoltaïque

pistes extérieure et
intérieure

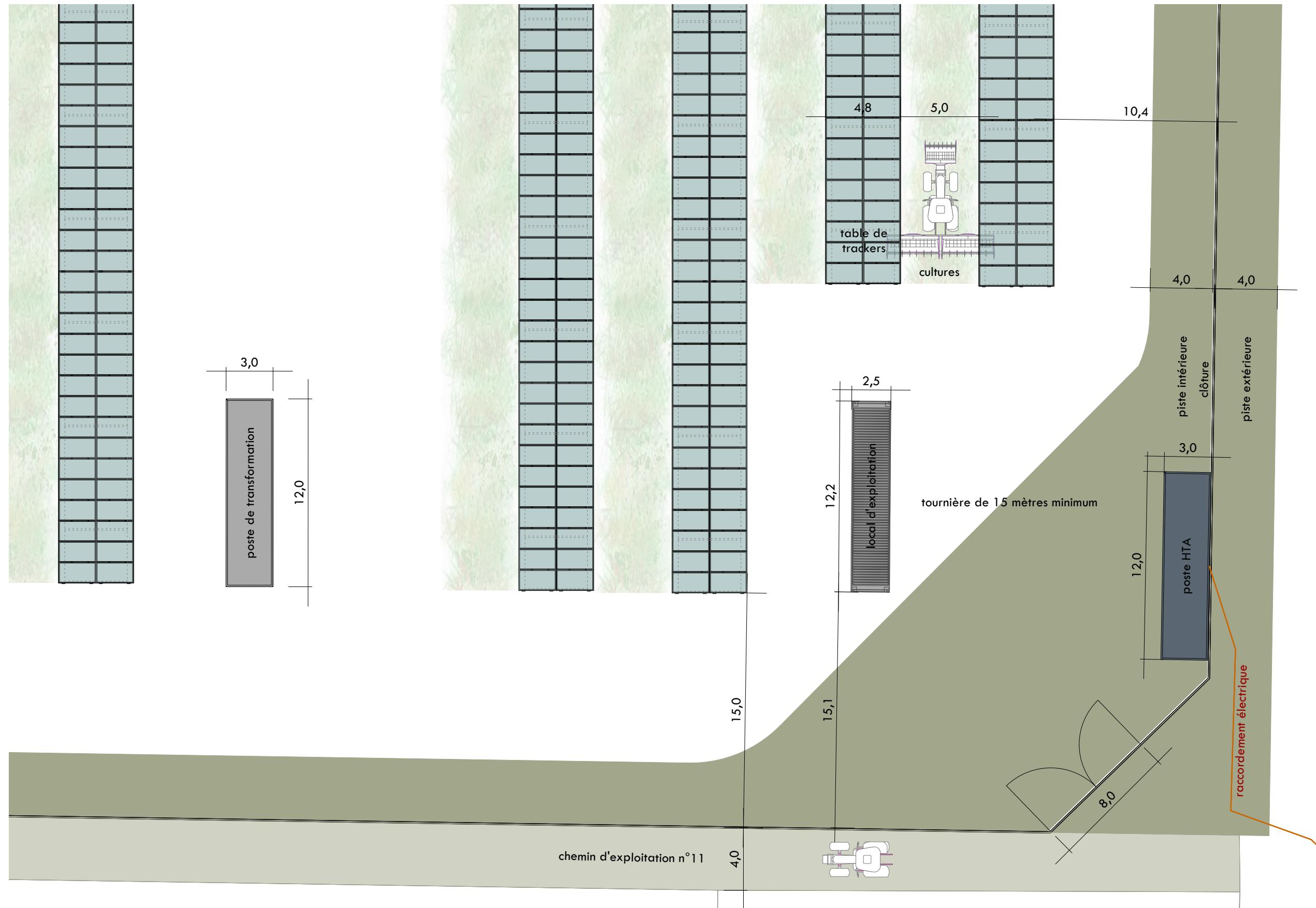
HTA local HTA



local d'exploitation

raccordement électrique
interne

0 5 mètres



PC5

3/5 plan de détail sur la bâche à incendie
au 1/250



Demande de Permis de Construire



Technopole Bordeaux Montesquieu / 1 allée Jean Rostand / 33650 Martillac

Projets de fermes agrivoltaïques des Hauts Plateaux (Ilot 1 - partie b)

Commune de Mélisey
89430

4/volet paysager

4/1 notice paysagère

4/2 notice paysagère

4/3 vues du site dans son environnement lointain avant et après projet

4/4 vues du site avant et après intégration du projet

PC4

PC4

PC6 /PC8

PC6/PC7

Édition du 15 octobre 2025

atelier
ycau

Yvette Carneiro, architecte DPLG / 100 avenue du Docteur Nacel Pénard / 33600 PESSAC / 06 47 81 65 75 / contact@atelierycau.fr
Inscrite au tableau de l'Ordre des Architectes sous le n° 074106 / Code APE - NAF 7111 Z

atelier
ycau CARNEIRO Yvette architecte DPLG & urbaniste
100 Avenue du Dr Nacel Pénard / 33600 Pessac
n°du tableau de l'ordre des architectes : 07 41 06
SIRET : 502 885 205 00091

Les plans du Permis de Construire sont réalisés uniquement en vue d'une instruction administrative par les services compétents. Ils ne pourront en aucun cas être utilisés pour l'exécution des constructions et aménagements ou se substituer à des plans d'exécution.

Établie d'après l'article R 431-8 du Code de l'Urbanisme

Dossier édité le
15 octobre 2025

Projets de
fermes agrivoltaïques
des Hauts Plateaux
(ilot 1 - partie b)

Commune de Mélisey
89430



Technopole Bordeaux Montesquieu
1 allée Jean Rostand
33650 Martillac

LOCALISATION DU PROJET

Le projet de ferme agrivoltaïque de l'ilot 1 (partie b) est situé sur la commune de Mélisey dans le département de l'Yonne. Ce projet est intégré dans les projets agrivoltaïques des Hauts-Plateaux, qui prend place sur sept communes de l'Yonne (Arthonnay, Quincerot, Mélisey, Thorey, Rugny, Trichey, Villon).

Le site se localise à l'Est de la commune et du bourg, au lieu-dit La Pillotte des petites scies.

Le permis de construire porte sur la partie Est de la ferme agrivoltaïque. La partie Ouest fait l'objet d'un autre permis de construire.

Le site présente une occupation agricole.

La commune de Mélisey est soumise au règlement national d'urbanisme. Le projet de ferme agrivoltaïque respecte les dispositions réglementaires prévues dans le Code de l'urbanisme.

ÉTAT INITIAL DU TERRAIN ET DE SES ABORDS, DES CONSTRUCTIONS, DE LA VÉGÉTATION ET DES ÉLÉMENTS PAYSAGERS EXISTANTS

Le site existant présente une topographie avec une pente décroissante vers le Nord du site.

Il ne présente aucun élément paysager remarquable localisé sur l'une des parcelles. Un boisement borde les parcelles limitrophes au Nord de la future ferme agrivoltaïque.

Le terrain présente une occupation agricole. La culture de céréales y est pratiquée.

Le terrain est desservi par le chemin d'exploitation n°11 qui borde la limite Sud du projet.

Les parcelles mitoyennes sont occupées par des cultures et des boisements.

Parcelles de localisation du projet (ilot 1 – partie b)

Sections	Parcelles	Surfaces	Adresse
ZH	4	86250	Lieu-dit La Pillotte des petites scies 89 430 Mélisey
ZH	5	125400	
Surface totale		211650 m²	

Parcelles de localisation du projet

Sections	Parcelles	Surfaces	Adresse
ZH	7	66480	Lieu-dit La Pillotte des petites scies 89 430 Mélisey
ZH	6	102600	
ZH	4	86250	
ZH	5	125400	
Surface totale		380730 m²	

PROJET

La partie Est du projet de ferme agrivoltaïque se compose de 273 tables (620 tables sur la totalité du projet), 17460 modules photovoltaïques (35640 modules photovoltaïques sur la totalité du projet), 3 postes de transformation (6 postes de transformation sur la totalité du projet), 1 local HTA, 1 local d'exploitation. 1 citerne souple est implantée sur la partie Ouest du projet (partie a). Il présente une puissance de 12,05 MWc.

Le projet est soumis au Code de l'Urbanisme et plus précisément aux articles L 421-1 et suivants, R 421-1 et suivants.



Occupation du site

Dossier édité le
15 octobre 2025

Projets de
fermes agrivoltaïques
des Hauts Plateaux
(ilot 1 - partie b)

Commune de Mélisey
89430



Technopole Bordeaux Montesquieu
1 allée Jean Rostand
33650 Martillac



Poste technique



Clôture en acier torsadé à mailles dégressives et piquets bois



Citerne



Pistes à partir de cailloux collectés sur les parcelles

PARTIS RETENUS POUR ASSURER L'INSERTION DU PROJET DANS SON ENVIRONNEMENT ET LA PRISE EN COMPTE DES PAYSAGES

Aménagement du terrain, modifications et suppressions

Les aménagements nécessaires au projet de ferme agrivoltaïque conservent les éléments hydrographiques et topographiques du site (fossés existants). Aucun terrassement ni abattage d'arbre n'est nécessaire pour l'implantation du projet. Aucun défrichement n'est nécessaire pour permettre l'implantation du projet.

Implantation, organisation, composition et volume des constructions nouvelles

Le projet prévoit l'installation de panneaux photovoltaïques et des aménagements de voiries desservant la ferme agrivoltaïque. Les constructions réalisées sont :

- 6 postes de transformation nécessaires à l'exploitation de la ferme agrivoltaïque dont 3 sur la partie a de l'ilot 1 et 3 sur la partie b de l'ilot 1 ,
- 1 local d'exploitation implanté sur la partie b de l'ilot 1,
- 1 local HTA implanté sur la partie b de l'ilot 1,
- 1 citerne souple implantée sur la partie a de l'ilot 1.

Les installations sont implantées à l'intérieur des clôtures.

Les installations sont aisément accessibles par les services de secours et par les techniciens. Elles disposent des organes de coupures d'urgence de la ferme agrivoltaïque afin de permettre la coupure en cas d'intervention des services de secours.

Des nivellages légers et ponctuels pourront être nécessaires pour l'implantation de ces installations.

Traitements des constructions, clôtures, végétation et aménagements situés en limites de terrain

La ferme agrivoltaïque est ceinte par une clôture de 2 mètres de hauteur. Elle préserve l'intégrité des ouvrages contre les intrusions, dégradations et vols. La finition de l'ensemble sera soignée.

Le revêtement des pistes sera constitué de cailloux collectés sur les parcelles, broyés selon leur granulométrie et suffisamment compactés pour être maintenu carrossable toute l'année par des engins agricoles, des véhicules d'exploitation des installations électriques et des engins de secours. Le terrain naturel sera maintenu dans le reste du site.

Une clôture sera mise en place autour de la ferme agrivoltaïque, afin de la protéger des intrus, des animaux et également, de protéger les personnes des dangers liés aux installations électriques. Cette clôture sera haute de 2 mètres hors sol et munie d'un grillage enterré, en acier double torsadé de coloris gris à mailles dégressives, avec de grandes mailles en haut et des mailles de plus en plus serrées sur la partie basse pour éviter que les moutons se coincent la tête. Il est fixé sur des piquets en bois.

Plusieurs portails en acier de coloris gris (RAL 7005) d'une largeur de 8 mètres permettent l'accès au projet.

Matériaux et couleurs des constructions

Les postes techniques seront de type préfabriqué. Les façades seront en acier coloris gris (RAL 8000). Le local d'exploitation sera également de coloris RAL 8000. Les façades du local HTA seront bardées de bois.

La ferme agrivoltaïque en elle-même sera composée de modules assemblés sur des structures métalliques pour constituer des tables de trackers. La table est ancrée au sol par l'intermédiaire de pieux battus.

Aménagements paysagers

Le projet prévoit des cultures de céréales et de fourrages entre et sous les rangées de tables, dans une dynamique de polyculture-élevage. Une troupe ovine pâture à certains moments le site, en conduite tournante dynamique.

La clôture comporte des passages à faune de 20x20 centimètre tous les 50 mètres linéaire.

Organisation et aménagement des accès au terrain, aux constructions et aux aires de stationnement

La piste périphérique interne et les allées agricoles permettent de desservir la ferme agrivoltaïque.

Trois portails permettent d'accéder au site, dont 1 sur la partie 1a, situé au Sud-Ouest de l'ilot 1.

Une plateforme est aménagée à l'entrée de l'ilot, permettant le stationnement d'engins pour des opérations de maintenance ou agricoles.

Le projet ne nécessite pas la présence de personnel permanent, car il est supervisé et surveillé à distance. Les téléopérateurs déclenchent des interventions selon les désordres constatés. L'ouvrage fait l'objet d'une maintenance préventive régulière.

Aménagements répondant aux préconisations pour la protection de la forêt contre les incendies

Les préconisations du SDIS sont respectées afin de limiter le risque de propagation d'éventuels incendies depuis le projet vers les milieux environnents, et vice-versa. Elle est implantée à plus de 10 mètres de tout matériel électrique.

DPC

Dossier édité le
15 octobre 2025

Projets de
fermes agrivoltaïques
des Hauts Plateaux
(ilot 1 - partie b)

Commune de Mélisey
89430



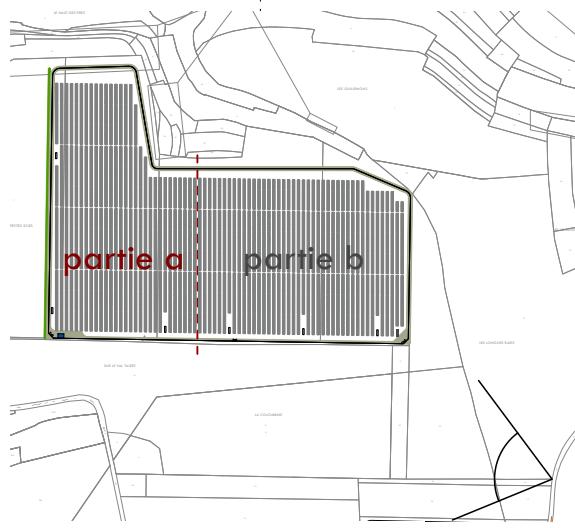
Technopole Bordeaux Montesquieu
1 allée Jean Rostand
33650 Martillac



Vue 1 du site avant intégration du projet



Vue 1 du site après intégration du projet (haie non représentée)



Localisation du point de vue



Vue 1 du site après intégration du projet (haie représentée)



PC6
PC8

4/3 vues du site dans son environnement
lointain avant et après projet

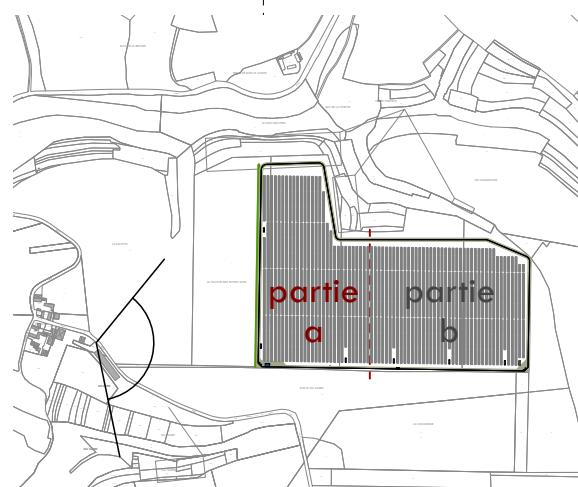
atelier
ycau

Yvette Carneiro, architecte DPLG / 100 avenue du Docteur Nacel Pénard / 33600 PESSAC / 06 47 81 65 75 / contact@atelierycau.fr
Inscrite au tableau de l'Ordre des Architectes sous le n° 074106 / Code APE - NAF 7111 Z

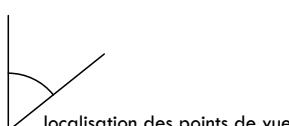
CARNEIRO Yvette architecte DPLG & urbaniste
100 Avenue du Dr Nacel Pénard / 33600 Pessac
n°du tableau de l'ordre des architectes : 07 41 06
SIRET : 502 085 205 00091

Les plans du Permis de Construire sont réalisés uniquement en vue d'une instruction administrative par les services compétents. Ils ne pourront en aucun cas être utilisés pour l'exécution des constructions et aménagements ou se substituer à des plans d'exécution.

DPC

Dossier édité le
15 octobre 2025Projets de
fermes agrivoltaïques
des Hauts Plateaux
(ilot 1 - partie b)Commune de Mélisey
89430Technopole Bordeaux Montesquieu
1 allée Jean Rostand
33650 Martillac

Localisation du point de vue

PC6
PC7

Vue 2 du site avant intégration du projet



Vue 2 du site après intégration du projet (haie non représentée)



Vue 2 du site après intégration du projet (haie représentée)

atelier
ycauYvette Carneiro, architecte DPLG / 100 avenue du Docteur Nacel Pénard / 33600 PESSAC / 06 47 81 65 75 / contact@atelierycau.fr
Inscrite au tableau de l'Ordre des Architectes sous le n° 074106 / Code APE - NAF 7111 Zatelier
ycau CARNEIRO Yvette architecte DPLG & urbaniste
100 Avenue du Dr Nacel Pénard 33600 Pessac
n°du tableau de l'ordre des architectes : 07 41 06
SIRET : 502 085 205 00091

4/4 vues du site avant et après projet